Ibuprofène : mise au point de l'ANSM

Abderrahim DERRAJI - 2018-01-10 22:30:15 - Vu sur pharmacie.ma

L'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé – France) a mis en ligne, le 10 janvier 2018, une mise au point au sujet des conditions d'utilisation de l'ibuprofène. Cette démarche fait suite à la publication d'une étude1 réalisée au Danemark qui suggère un lien entre l'usage de l'ibuprofène et des perturbations de la physiologie testiculaire. L'étude en question a concernée 31 volontaires sains de sexe masculin, sportifs. 14 d'entre eux ont reçu de l'ibuprofène à la dose de 1200 mg par jour pendant 6 semaines. D'après la mise au point de l'Agence française, cette étude suggère un lien entre l'ibuprofène pris dans ces conditions et une perturbation de la physiologie testiculaire. Toujours d'après le même écrit, une analyse au niveau européen est en cours afin de déterminer, notamment, si des études complémentaires concernant ces effets s'avèrent nécessaires. L'ANSM rappelle qu'à ce stade, ces résultats ne modifient par le rapport bénéfice/risque de cet anti-inflammatoire non stéroïdien lorsqu'il est utilisé conformément à son autorisation de mise sur le marché (AMM).

Par ailleurs, l'Agence française rappelle aux professionnels de santé et aux patients l'importance majeure de respecter les modalités de traitement (posologie et durée) définies dans le cadre de l'AMM de l'ibuprofène, à savoir une utilisation à la dose efficace la plus faible pendant la durée la plus courte nécessaire au soulagement des symptômes du patient.

1Kristensen D.M. et al. Ibuprofen alters human testicular physiology to produce a state of compensated hypogonadism. PNAS, 2018: www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1715035115